
SIECLE

Téléservices

Guide pour les Parents/Elèves

Version 15.3

Table des matières

1. Généralités	3
2. Création du compte Téléservices	4
1- <i>Première Connexion</i>	5
2- <i>Cas d'un compte non confirmé</i>	7
3. Récupération de l'identifiant	8
1- <i>Adresse mail reconnue</i>	9
2- <i>Adresse mail non reconnue</i>	9
4. Réinitialisation du mot de passe	10
1- <i>Identifiant trouvé.....</i>	11
2- <i>Identifiant non reconnu.....</i>	13
3- <i>Identifiant partiellement reconnu.....</i>	13
5. Regroupement de compte Parents.....	14
1- <i>Comment faire un regroupement ?.....</i>	14
2- <i>Comment casser un regroupement de comptes ?.....</i>	18

	SIECLE - Téléservices	Scol- Téléservices
	Guide de l'utilisateur	- Mise à jour 20/08/2015

1. Généralités

Informations générales

Seuls les comptes Téléservices permettent la connexion aux Téléservices, à l'application OBII et aux ENT LEA et ARGOS.

Seul le lien www.ac-bordeaux.fr/teleservices vous permet de gérer votre compte Téléservices/ENT (modifier votre mot de passe, rattacher un autre enfant sur votre compte, modifier l'adresse mail attachée à votre compte)

Chacun des responsables légaux recevra autant de notifications que d'enfants scolarisés dans le 2nd degré que vous avez sous votre responsabilité.

Chacune de ces notifications contient un identifiant et un mot de passe temporaire.

Attention : L'identifiant qui correspond au compte utilisateur est provisoire ! C'est-à-dire que tant que le compte n'aura pas été créé et confirmé, l'utilisateur ne pourra pas accéder aux informations des enfants rattachés au compte.

Le regroupement de comptes permet de ne posséder qu'un seul compte Téléservices regroupant tous vos enfants. Cet unique compte de regroupement vous permettra d'accéder aux services en ligne de tous vos enfants. Cela est valable pour les Téléservices et pour les ENT.

Important

À partir de la rentrée 2015, pour des raisons réglementaires, il n'est plus possible de regrouper plusieurs responsables sur un même compte et les comptes joints existants regroupant plusieurs responsables seront supprimés fin novembre 2015. Aussi, il est préférable de demander à l'établissement où sont inscrits vos enfants de supprimer les comptes joints existants afin d'éviter une distribution de nouveaux comptes en cours d'année.

2. Création du compte Téléservices

Depuis la page d'authentification : www.ac-bordeaux.fr/teleservices

Et avec votre notification de compte



<http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices/>

En ce qui concerne votre compte d'accès aux services en ligne :

Vous trouverez ci-dessous, l'identifiant et le mot de passe de votre compte internet pour accéder aux services proposés par le Collège  pour Dylan , élève de 4 C :

Identifiant : `cria.bordeaux`

Mot de passe * : `DCBRJDWH`

* Mot de passe provisoire, à modifier lors de la première connexion.

Vous disposez d'un délai de 3 mois pour activer votre compte. Au delà, votre compte sera supprimé et vous ne pourrez plus accéder aux services en ligne.

Ci-dessus, les informations du courrier de notification qui doivent être reportées sur l'écran de connexion aux Téléservices.

SERVICES

Bienvenu(e) sur Scolarité Services qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.

vosre identifiant

vosre mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?

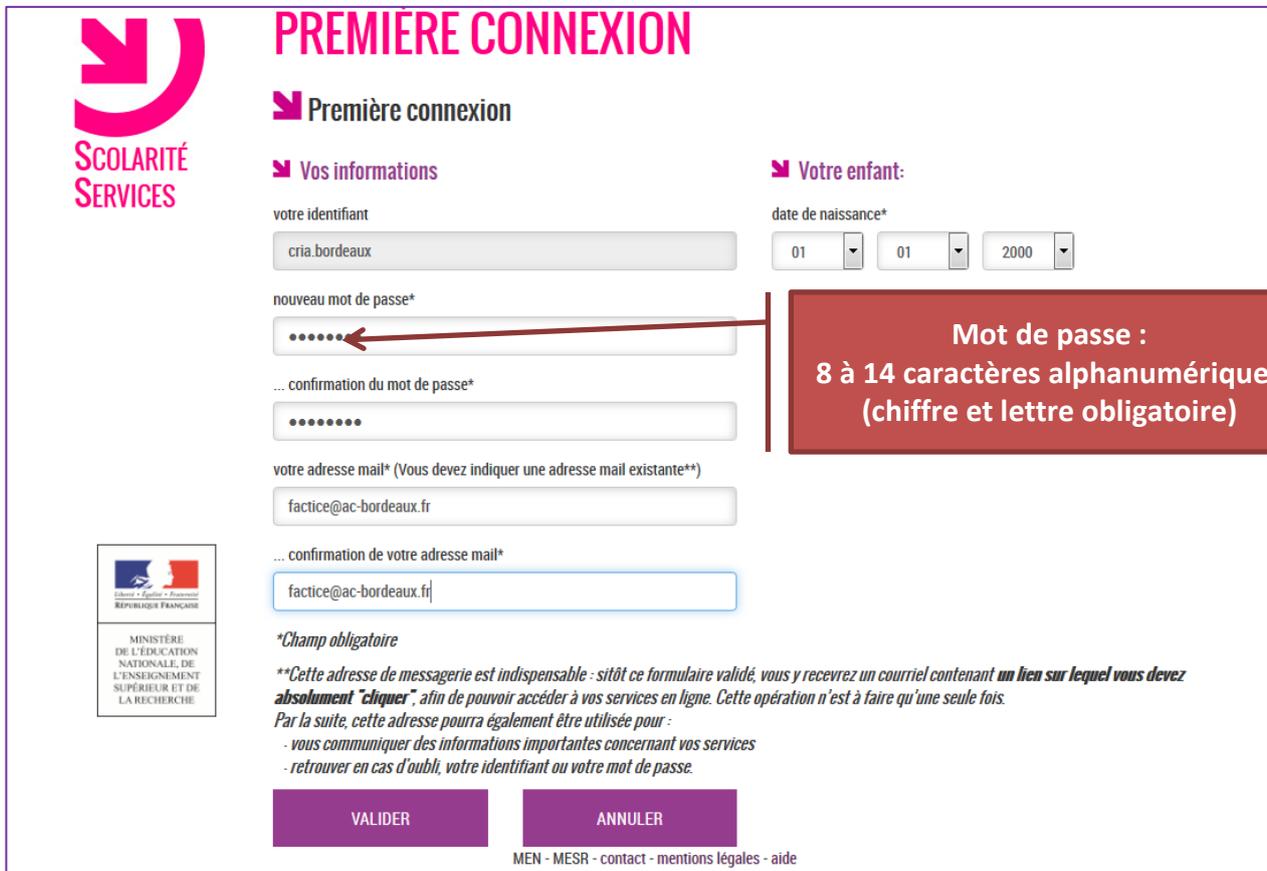


mot de passe oublié ?



Le courrier de notification a une durée de vie limitée à 3 mois après la date de création du document (Date visible en haut à droite de votre notification) et tant que vous n'avez pas validé l'écran de « première connexion » (voir page suivante)

1- Première Connexion



PREMIERE CONNEXION

SCOLARITÉ SERVICES

Vos informations

votre identifiant
cria.bordeaux

date de naissance*
01 01 2000

nouveau mot de passe*
..... ←

... confirmation du mot de passe*
.....

votre adresse mail* (Vous devez indiquer une adresse mail existante**)
factice@ac-bordeaux.fr

... confirmation de votre adresse mail*
factice@ac-bordeaux.fr

**Mot de passe :
8 à 14 caractères alphanumériques
(chiffre et lettre obligatoire)**

***Champ obligatoire**

****Cette adresse de messagerie est indispensable : sitôt ce formulaire validé, vous y recevrez un courriel contenant un lien sur lequel vous devez absolument "cliquer", afin de pouvoir accéder à vos services en ligne. Cette opération n'est à faire qu'une seule fois.**

Par la suite, cette adresse pourra également être utilisée pour :

- vous communiquer des informations importantes concernant vos services
- retrouver en cas d'oubli, votre identifiant ou votre mot de passe.

VALIDER ANNULER

MEN - MESR - contact - mentions légales - aide

Concernant l'adresse mail :

- Elle est **Obligatoire** pour les responsables
- Elle est **Facultative** pour les élèves, mais **indispensable** pour l'auto-dépannage.

L'adresse mail doit être facilement accessible, car suite à la création du compte un mail y est envoyé vous invitant à confirmer la création et l'association du mail au compte.



Compte en attente de validation

Pour utiliser votre compte, ouvrez maintenant le mail que vous venez de recevoir et suivez les instructions.

VALIDER

Ce mail de confirmation est :

- **Bloquant** pour le responsable si non confirmé
- **Non bloquant** pour les élèves, mais il bloque l'auto-dépannage si non confirmé

L'Expéditeur et le Sujet vous permettant de retrouver le mail

Après avoir validé, un écran de confirmation vous invite à vous rendre sur v de confirmer la création du compte / association mail au compte.

De Administrateur des services en ligne <service.messagerie@ac-bordeaux.fr> ☆
 Sujet **Message des services en ligne - Activation de votre compte** 11:15
 Pour Autres actions -

Bonjour,

vous souhaitez accéder aux services en ligne de l'éducation nationale.
 Afin de pouvoir utiliser tous les services proposés, **cliquez sur le lien ci-dessous :**

<https://bv.ac-bordeaux.fr/aten-web/connexion/validerAdresseMail?code=>

Vous disposez d'un délai de 3 mois pour activer votre compte. Au-delà, le compte sera supprimé et vous devrez reprendre contact avec l'établissement pour en créer un nouveau.

Cordialement.
 L'administrateur des services en ligne.

Lien à cliquer pour valider la création du compte.

Attention, il est probable que le mail soit signalé comme étant Indésirable voir du Spam, vous devez donc vérifier dans vos dossiers « courriers indésirables » ou regarder dans la corbeille de votre messagerie. Si vous ne recevez pas ce mail, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a remis la notification de compte Téléservices.

Une fois confirmé, un écran vous signale que votre compte est maintenant opérationnel.

 **Confirmation de votre adresse mail**

Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant accéder à vos services en ligne.

ACCÉDER AUX SERVICES

Création réussie: Vous venez de créer votre compte Téléservices, vous pouvez maintenant utiliser les différents services ouverts par l'établissement qui vous a remis le courrier de notification.

Vous pouvez à tout moment mettre à jour les informations de votre compte Téléservices en cliquant sur le lien « gérer son compte »

 **scolarité services**

aide | se déconnecter | **gérer son compte** 

Bienvenue M. Cria BORDEAUX
 1 enfant est rattaché à votre compte.

Dernière connexion le 14/01/2015

la scolarité de **Dylan** 
 né le 

Collège 


2- Cas d'un compte non confirmé

Pour le **parent**, il tombera sur l'écran suivant lors de sa connexion aux Téléservices suite à la création de son compte :



Vérification de votre adresse mail

Votre adresse mail est affichée ci-dessous. Si elle est erronée, vous pouvez la mettre à jour.

votre adresse mail*

... confirmation de votre adresse mail*

**Champ obligatoire*

VALIDER

ANNULER

Il est alors possible, soit de renvoyer le mail de confirmation, soit de corriger l'adresse mail pour envoyer la confirmation sur une autre adresse (cette adresse mail deviendra celle associée au compte). Tant que le parent n'aura pas confirmé son compte, il restera indisponible.

Pour l'**enfant**, c'est différent car même sans avoir confirmé son compte, il peut accéder à ses Téléservices mais l'auto-dépannage sera bloqué. Pour pouvoir renvoyer sa confirmation, il doit dans un premier temps se connecter à son compte Téléservices (voir avec l'établissement si l'identifiant et mot de passe sont perdus), puis aller dans l'espace de gestion du compte, menu « **gérer son compte** ».



VOTRE COMPTE

COMPTES DE

PROFIL

← RETOUR

↶ SE DÉCONNECTER

Cliquez sur le bouton pour renvoyer le mail de confirmation.

votre identifiant

votre adresse mail actuelle

Votre adresse mail n'a pas été validée

RENDRE UN EMAIL DE VALIDATION

	SIECLE - Téléservices	Scol- Téléservices
	Guide de l'utilisateur	- Mise à jour 20/08/2015

3. Récupération de l'identifiant

Depuis la page d'authentification : www.ac-bordeaux.fr/teleservices



SCOLARITÉ SERVICES

Bienu(e) sur Scolarité Services qui vous propose des services en ligne pour la scolarité de vos enfants.

votre identifiant
Saisissez un identifiant

votre mot de passe
Saisissez un mot de passe

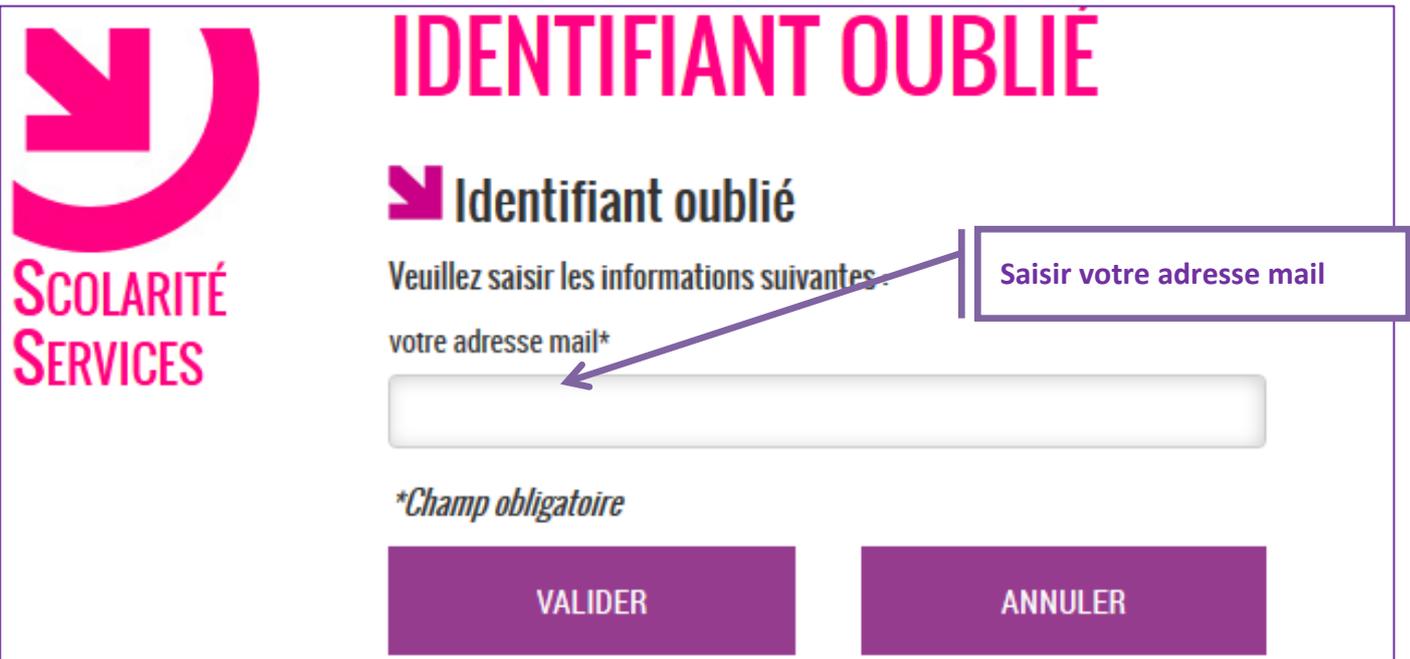
VALIDER

identifiant oublié? →

mot de passe oublié? →

Lien de récupération de l'identifiant Téléservice

Une adresse mail vous est demandée, il s'agit de celle renseignée lors de la création de votre compte



IDENTIFIANT OUBLIÉ

Identifiant oublié

Veillez saisir les informations suivantes:

votre adresse mail*

Saisir votre adresse mail

*Champ obligatoire

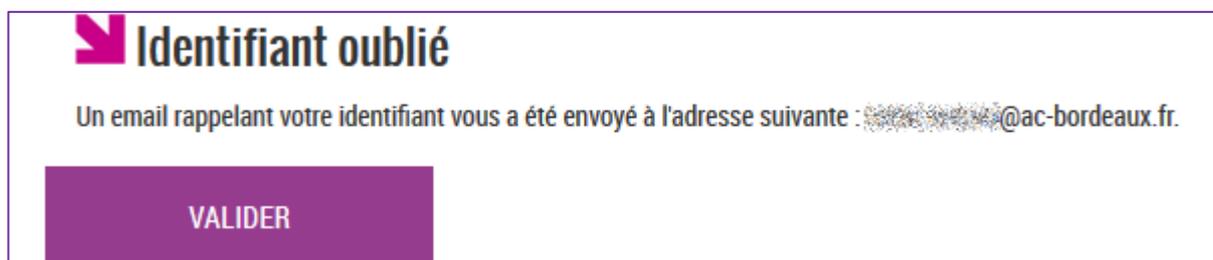
VALIDER

ANNULER

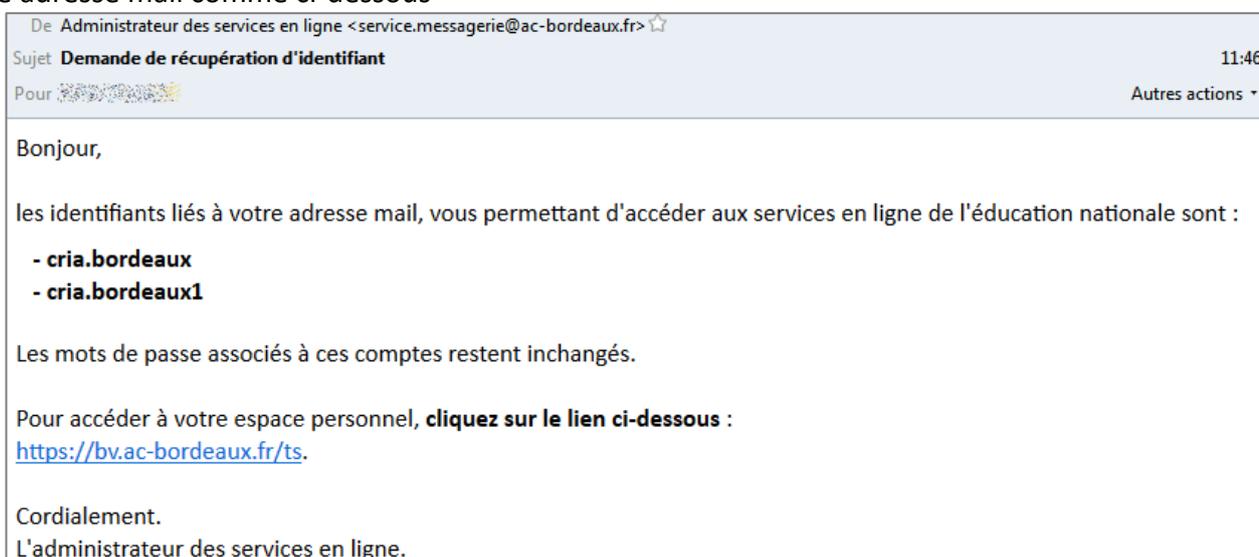
La validation débouche sur au moins deux résultats.

	SIECLE - Téléservices	Scol- Téléservices
	Guide de l'utilisateur	- Mise à jour 20/08/2015

1- Adresse mail reconnue



Si l'adresse mail est valide, un email vous est alors envoyé avec la liste complète des comptes rattachés à cette adresse mail comme ci-dessous



2- Adresse mail non reconnue



Plusieurs raisons à cet écran :

- Vous n'avez pas encore créé votre compte Téléservices
- Vous n'avez confirmé votre compte (Voir chapitre [Création du compte](#))
- Vous avez fait une erreur lors de la saisie de l'adresse mail
- Aucun compte n'est rattaché à cette adresse mail

Si vous n'arrivez pas à vous auto-dépanner, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a remis la notification de compte Téléservices.

4. Réinitialisation du mot de passe

Depuis la page d'authentification : www.ac-bordeaux.fr/teleservices



SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenu(e) sur Scolarité Services, qui vous propose des services en ligne de scolarité de vos enfants.

vos identifiants

vous mot de passe

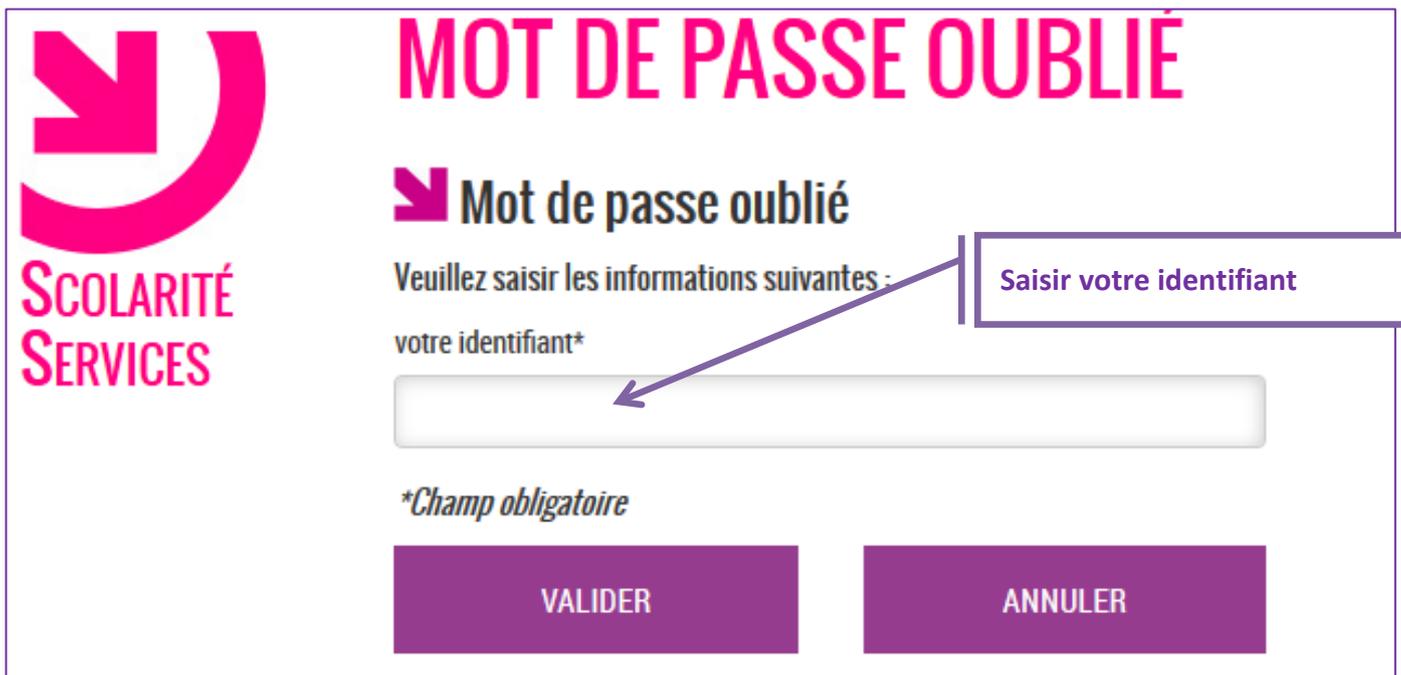
VALIDER

identifiant oublié ?

mot de passe oublié ?

Lien de réinitialisation du mot de passe Téléservice

L'identifiant du compte vous est demandé



MOT DE PASSE OUBLIÉ

Mot de passe oublié

Veillez saisir les informations suivantes :

vous identifiant*

*Champ obligatoire

VALIDER

ANNULER

Saisir votre identifiant

La validation débouche sur au moins deux résultats.

	SIECLE - Téléservices	Scol- Téléservices
	Guide de l'utilisateur	- Mise à jour 20/08/2015

1- Identifiant trouvé

 **Mot de passe oublié**

Votre demande de réinitialisation de mot de passe a été prise en compte.
 La référence de cette demande est le n° 1425050579136. Veuillez à noter ce numéro.
 Un mail détaillant la marche à suivre pour finaliser cette modification va vous être envoyé.

VALIDER

Un email est alors envoyé sur la boîte rattaché au compte Téléservices avec pour sujet le numéro de référence (voir encadrés rouge)

De Administrateur des services en ligne <service.messagerie@ac-bordeaux.fr> ☆

Sujet **Demande de changement de mot de passe n° 1425050579136** 16:22

Pour  Autres actions ▾

Bonjour,

pour réinitialiser votre mot de passe permettant d'accéder aux services en ligne de l'éducation nationale, **cliquez sur le lien ci-dessous :**

<https://bv.ac-bordeaux.fr/aten-web/oubliMdp/changementMdp?code=...>

Cordialement.
L'administrateur des services en ligne.

Le lien vous permettra de finaliser la réinitialisation de votre mot de passe :

Votre mot de passe

Veillez saisir votre identifiant ainsi que votre nouveau mot de passe.

vous identifiant*

vous nouveau mot de passe*

(8 caractères minimum, 14 caractères maximum, chiffres ET lettres obligatoires)

...confirmation du nouveau mot de passe*

**Champ obligatoire*

VALIDER

ANNULER

	SIECLE - Téléservices	Scol- Téléservices
	Guide de l'utilisateur	- Mise à jour 20/08/2015

2- Identifiant non reconnu

Cet identifiant n'est pas reconnu. Veuillez réessayer.

L'identifiant n'existe pas dans l'annuaire des Téléservices, si vous avez oublié votre identifiant vous pouvez :

- Soit passer par la demande autonome de récupération d'identifiant (voir la partie concernée).
- Soit le demander à l'établissement où est scolarisé l'enfant.

3- Identifiant partiellement reconnu

Vous devez valider votre adresse mail afin de pouvoir modifier votre mot de passe. En cas de problème, veuillez contacter votre établissement.

Plusieurs raisons à cet écran :

- Vous n'avez pas encore créé votre compte Téléservice
- Vous n'avez confirmé votre compte (Voir chapitre [Création du compte](#))

Si vous n'arrivez pas à vous auto-dépanner, vous devez signaler le problème à l'établissement qui vous a fournis la notification de compte Téléservices.

5. Regroupement de comptes Parent

Important

À partir de la rentrée 2015, pour des raisons réglementaires, il n'est plus possible de regrouper plusieurs responsables sur un même compte et les comptes joints existants regroupant plusieurs responsables seront supprimés fin novembre 2015. Aussi, il est préférable de demander à l'établissement où sont inscrits vos enfants de supprimer les comptes joints existants afin d'éviter une distribution de nouveaux comptes en cours d'année.

1- Comment faire un regroupement ?

Dans un premier temps vous devez avoir créé et activé votre compte « **Principal** »
Ensuite vous devez vous munir des courriers de notification des comptes restants s'ils n'ont pas encore été créés ainsi que des identifiants et mot de passe des comptes déjà créés/activés.

Le **regroupement** de compte ne concerne que les **comptes responsables** et dans le but de rattacher tous les enfants à un même responsable légal.

Puis depuis la page d'authentification : www.ac-bordeaux.fr/teleservices



Saisir les informations du compte que vous souhaitez garder. Ce sera votre compte « Principal »

Scolarité SERVICES

Bienvenu(e) sur Scolarité Services qui vous propose différents services en ligne concernant la scolarité de vos enfants.

vous identifier

cria.bordeaux

vous mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ? →

mot de passe oublié ? →

SCOLARITÉ SERVICES **DYLAN**

Bienvenue M. Cria BORDEAUX
Dernière connexion le 20/08/2015

MON COMPTE (highlighted in red)

ACCUEIL

Aucun service en ligne pour cet élève.

Un seul enfant est pour l'instant rattaché à votre compte « principal »

Pour effectuer le regroupement, vous devez cliquer sur le bouton « mon compte »

LIENS UTILES

ENT

COLLEGE

CONTACT

SE DÉCONNECTER

En cliquant sur le lien « **Gérer son compte** », vous arriverez sur l'espace de gestion du compte :

- modification Adresse mail
- modification du Mot de passe
- pour les responsables seulement, un bouton pour regrouper des comptes.

VOTRE COMPTE

COMPTE DE CRIA.BORDEAUX

PROFIL

ENFANTS (1)

RETOUR

SE DÉCONNECTER

ENFANTS

Cliquer sur le Bouton « Enfants » pour accéder au regroupement

Enfants rattachés au compte

Liste des enfants rattachés au compte

Dylan
Responsable : Cria BORDEAUX

REGROUPER DES COMPTES (2)

Vous devez cliquer sur le bouton de Regroupement des comptes

Il vous suffit alors :

- Soit de saisir les informations présentes sur les autres courriers de notification
- Soit de saisir les informations d'un autre compte responsable déjà activé.



<http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices/>

En ce qui concerne votre compte d'accès aux services en ligne :

Vous trouverez ci-dessous, l'identifiant et le mot de passe de votre compte internet pour accéder aux services proposés par le Collège pour Florian :

Identifiant : cria.bordeaux1

Mot de passe * : 2BUYJ9C8

* Mot de passe provisoire, à modifier lors de la première connexion.



La date de naissance de l'enfant vous sera également demandée.

Vous devez par la suite avoir l'écran suivant :

COMPTES DE CRIA.BORDEAUX4

PROFIL

ENFANTS

← RETOUR

↶ SE DÉCONNECTER

REGROUPER DES COMPTES - CONFIRMATION

✦ Elèves rattachés à votre compte : cria.bordeaux

- Dylan

✦ Elèves rattachés au compte que vous souhaitez regrouper : cria.bordeaux1

- Florian

En validant cette opération, vous confirmez la fermeture du compte cria.bordeaux1 et le rattachement de l'ensemble des élèves ci-dessus au compte cria.bordeaux

VALIDER
ANNULER

Suivi de la confirmation de regroupement :

CONFIRMATION DE REGROUPEMENT DE COMPTES

L'opération de regroupement des comptes a été effectuée avec succès.
Seul le compte avec lequel vous êtes connecté reste disponible.
Vous pourrez visualiser vos nouvelles informations d'ici quelques instants.

VALIDER

Une fois l'opération de regroupement de comptes terminée, votre écran de gestion de votre compte doit afficher la liste des enfants rattachés à votre compte principal.

VOTRE COMPTE

COMPTES DE CRIA.BORDEAUX

PROFIL

ENFANTS

← RETOUR

↶ SE DÉCONNECTER

✦ ENFANTS

✦ Enfants rattachés au compte

Dylan

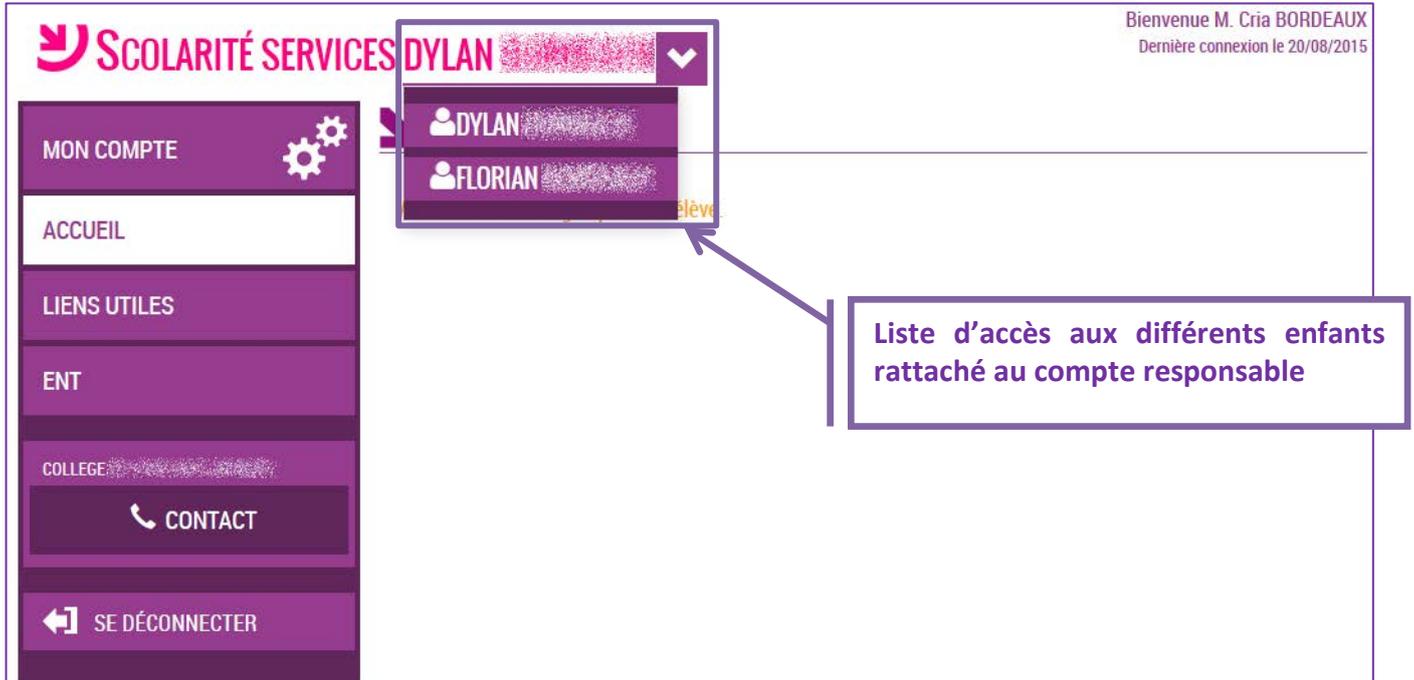
Responsable : Cria BORDEAUX

Florian

Responsable : Cria BORDEAUX

REGROUPER DES COMPTES

Et sur votre écran d'accès aux services, une liste déroulante vous permettra de changer d'enfant à consulter.



The screenshot shows the 'SCOLARITÉ SERVICES' interface. On the left is a navigation menu with items: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, LIENS UTILES, ENT, COLLEGE, CONTACT (with a phone icon), and SE DÉCONNECTER (with a back arrow icon). On the right, the user is logged in as 'M. Cria BORDEAUX' with the last connection date '20/08/2015'. A dropdown menu is open, showing a list of children: 'DYLAN' (selected) and 'FLORIAN'. A callout box with an arrow pointing to the dropdown menu contains the text: 'Liste d'accès aux différents enfants rattaché au compte responsable'.

2- Comment casser un regroupement de comptes ?

Seul l'établissement peut casser un regroupement de comptes en générant un nouveau compte Téléservices pour le responsable concerné. **Vous devez donc faire la demande à l'établissement où sont scolarisés vos enfants.**